- précise que cette subvention se décompose comme suit : une subvention en numéraire de 900 € ; une subvention en nature correspondant à la mise à disposition du chalet pédagogique, estimée à 200 € et correspondant à la valeur locative annuelle du chalet (pas d'eau, pas d'assainissement), cette mise à disposition n'étant pas exclusive.

## N° DBC 2021-096 - Santé - Activités Sport-santé - Adhésion à l'association Loire Profession Sport Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve l'adhésion à l'association « Loire Profession Sport » ;
- précise que l'adhésion est consentie à compter du 1er octobre 2021 ;
- précise que le montant de l'adhésion 2021 est de 30 €, correspondant à un nombre d'heures de mise à disposition de plus de 50 heures.

## N° DBC 2021-097 - Promotion du territoire / Evénementiel - Attribution de la subvention 2021 (2ème session) à l'Association Villerestoise d'Animation Locale (AVAL)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue une subvention de 2 500 € à l'association Villerestoise d'Animation Locale (« AVAL ») dans le cadre de l'organisation du marché de l'écureuil les 6 et 7 novembre 2021 à Villerest, au titre de la promotion territoriale :
- précise que cette subvention est attribuée sous réserve de la réalisation de l'événement.

N° DBC 2021-098 - Promotion du territoire / Evénementiel - Attribution de la subvention 2021 et approbation de la convention d'objectifs et de financement avec l'Association « les Tables Roannaises »

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- attribue une subvention de 16 540 € à l'association « Les Tables Roannaises », dans le cadre de son activité de promotion de la gastronomie, et notamment sa participation à la soirée dégustation du festival Roanne Table Ouverte, qui aura lieu le lundi 4 octobre 2021 à Roanne, au titre de la promotion territoriale ;
- précise que cette subvention est attribuée sous réserve de la réalisation de l'événement ;
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement avec l'Association « Les Tables Roannaises ».

N° DBC 2021-099 - Energies - Prestations de maintenance des installations de chauffage, de climatisation, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire des sites de Roannais Agglomération - Marchés avec la société HERVE THERMIQUE (lot 1 « compétence petite enfance », lot 2 « secteur Nord-Ouest ») Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve les accords-cadres mono-attributaires à bons de commande pour les prestations de maintenance des installations de chauffage, de climatisation, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire des sites de Roannais Agglomération comme suit :

N° et dénomination du lot	Attributaire(s) sous réserve transmission des PAA	Montant contractuel et rappel des montants minimum et maximum de l'accord-cadre	Montant P2+P3 estimatif non- contractuel € HT sur la durée de 3 ans (à titre d'information)
Lot 1 : Compétence Petite enfance	HERVE THERMIQUE	Au vu du bordereau des prix Sans montant minimum et montant maximum de 35 000 € HT sur la durée du marché de 3 ans	34 995 € HT
Lot 2 : Secteur Nord- Ouest	HERVE THERMIQUE	Au vu du bordereau des prix Sans montant minimum et montant maximum de 26 000 € HT sur la durée du marché de 3 ans	16 365 € HT

- précise que les marchés sont attribués pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2021 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer lesdits marchés ;
- dit que les dépenses seront prélevées sur les budgets concernés sections de fonctionnement et d'investissement.